

ent de la population...

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST ESSENTIEL. IL VA PERMETTRE DE DÉTERMINER LA POPULATION OFFICIELLE DE BÉLIGNEUX, LES CARACTÉRISTIQUES DE SES HABITANTS, DE LEURS LOGEMENTS, LEURS MOYENS DE TRANSPORTS, ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ...



Marc Chaffard



QUI EST CONCERNÉ ?

TOUTE LA POPULATION DE BÉLIGNEUX EST CONCERNÉE.

Pour vous :

il va servir notamment à prévoir les équipements collectifs adéquats à la commune, déterminer les moyens de transport à développer, et de prendre les mesures et décisions adaptées à la commune.

Pour la commune :

les résultats de ce recensement vont permettre de définir le montant de la participation de l'état au budget de la ville de Béligneux et le nombre d'élus au conseil municipal.

Pour les entreprises et les associations :

il permet de cibler vos besoins et d'y apporter une offre adaptée.



Jean-Pierre Carnet



COMMENT ÇA SE PASSE ?

LE RECENSEMENT PAR INTERNET

simple /rapide/ économique/écologique

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT PAR UN AGENT RECENSEUR

L'agent recenseur est employé par la mairie et doit s'identifier avec sa carte tricolore. Il organise son planning en fonction des disponibilités des habitants ; c'est pourquoi il est amené à se présenter chez vous en soirée, le samedi, voire le dimanche matin... pour être sûr de vous trouver ! Réservez-lui le meilleur accueil !



APPLICATION OMER

Retrouvez toutes les informations sur le recensement en téléchargeant cette application gratuite.



en cours de recrutement